



Quels projets pour la conservation de la sterne de Dougall ?

Synthèse de la table ronde,
animée par Bertrand RIVOAL,
Laurent GERMAIN & Valère MARSAUDON,
rapportée par Marie CAPOULADE

La sterne de Dougall est une espèce rare pour laquelle les enjeux de conservation sont liés aux échanges entre les colonies, aux migrations et aux zones d'hivernage, à la spécificité des sites, au changement climatique... le tout articulé autour de la problématique maritime des zones d'alimentation qui nécessitent la mise en place d'une action cohérente à l'échelle internationale. Or, des projets englobant tous ces paramètres et à grande échelle n'ont encore jamais été menés.

Comme déjà signalé dans l'article de G. Quemmerais-Amice concernant l'importance de la France dans la conservation de la sterne de Dougall (ce n°), il existe différents outils qu'il serait possible de mettre en œuvre et de combiner : le réseau Natura 2000 en mer et à terre, les plans nationaux de conservation, les programmes européens LIFE et Interreg. Mais plusieurs points méritent d'être soulevés pour un éventuel projet sur la sterne de Dougall : quelles seraient les échelles spécifique et géographique, quels seraient les types de projets les plus adaptés, quelles structures les assumeraient, avec quels partenaires et surtout quels portages politiques et financiers ?

Échelle spécifique

Un projet centré sur l'ensemble des espèces de sternes disperserait les moyens mis en œuvre pour la sterne de Dougall car quasiment toutes les zones géographiques seraient concernées. En revanche, puisque la sterne de Dougall niche au sein de colonies plurispécifiques, un projet ciblé sur cette espèce à forte valeur patrimoniale permettrait aussi de travailler sur les autres espèces de sternes. La conservation de la sterne de Dougall permet ainsi de maintenir un réseau de sites protégés pour l'ensemble des oiseaux marins nicheurs, dont les autres espèces de sternes.

Bretagne Vivante

La dimension géographique

Dans l'Atlantique, la problématique de la sterne de Dougall française est à examiner à l'échelle de deux zones biogéographiques distinctes : le nord-est Atlantique et les Antilles. Ces deux régions concernent plusieurs pays qui ont en commun les échanges et migrations des mêmes sternes chaque année : le Royaume-Uni, l'Irlande, la France et le Portugal pour la partie atlantique nord-est et les nombreux pays de l'espace Caraïbes, dont la France (départements d'Outre-Mer : Guadeloupe,



Laurent Germain, Bertrand Rivoal et Valère Marsaudon, lors de la table ronde.

Martinique ; collectivités d'Outre-Mer : Saint-Barthélemy, Saint-Martin), pour la partie Antilles.

Dans le Pacifique, la Nouvelle-Calédonie, qui accueille chaque année entre 5 et 10 000 couples de sterne de Dougall, peut être considérée comme une entité géographique distincte.

Les projets au niveau national

Il existe des outils qui permettraient d'agir en faveur des sternes de Dougall à l'échelle nationale (métropole et Outre-Mer). Ainsi, dans le cadre des outils de la Stratégie nationale en faveur de la biodiversité, le plan national d'action, d'une durée de cinq ans en général, peut être envisagé pour la conservation de la sterne de Dougall. Il impliquerait ainsi une DIREN / DREAL coordinatrice et, dans le cas où plusieurs régions sont concernées (métropole et DOM dans notre cas), une DIREN / DREAL relais pourrait être désignée (Guadeloupe ou Martinique).

Les projets européens LIFE Nature sont applicables uniquement en métropole et ne peuvent pas financer des actions récurrentes. Les projets LIFE Biodiversité peuvent être appliqués à l'Outre-Mer et valorisent les actions de préservation de la biodiversité qui prennent en compte plusieurs espèces et notamment les initiatives novatrices dans le cadre de Natura 2000.

En Nouvelle-Calédonie, toute action doit être discutée avec le gouvernement local. Cependant la forte implication d'une association comme la Société Calédonienne d'Ornithologie (SCO) ou de l'Agence des aires marines protégées (AAMP) est un relais essentiel sur place.

Les projets au niveau international et interrégional

Un projet international ou interrégional permettrait de mener des actions cohérentes pour une même population sans se limiter aux frontières que les oiseaux ne connaissent évidemment pas. De plus, la Directive cadre sur la stratégie milieu marin (2008/56/CE) insiste sur la notion de mers régionales (Manche est, Manche ouest, golfe de Gascogne, Méditerranée occidentale, etc.), appli-

cable à l'Outre-Mer depuis le Grenelle de l'environnement. Cette directive vise le « bon état écologique du milieu marin » d'ici 2021, et oblige, entre autres, tous les états membres à créer un réseau cohérent d'aires marines protégées (AMP), représentatif, capable de protéger la biodiversité à l'échelle de ces régions tout en étant capable d'absorber les échanges de populations. À ces échelles régionales, la Direction générale des affaires maritimes et de la pêche (DG MARE) à la Commission européenne a aussi un rôle important à jouer en matière de planification stratégique de la mer. Toujours à la recherche de projets pilotes en la matière, ces outils communautaires semblent être ainsi prêts à soutenir un programme comme celui sur la sterne de Dougall en région Manche ouest et/ou en région Caraïbes.

Les projets LIFE Nature peuvent ainsi intervenir en métropole à l'échelle transnationale. Cependant, comme signalé ci-avant, ce type de projet ne peut pas financer deux fois le même type d'action et de plus, les programmes LIFE sont très complexes à élaborer et les fonds communautaires qui en découlent sont de plus en plus difficiles à assumer au quotidien.

Les projets européens Interreg, et notamment les Interreg IIIB qui concernent la façade atlantique du Royaume-Uni, de l'Irlande, de la France, de l'Espagne et du Portugal, seraient adaptés à la problématique des sternes, d'autant plus que ces projets semblent être actuellement sous-exploités. Pour exemple, un Interreg IIIB sur le puffin des Baléares (*Puffinus mauritanicus*) et le fou de Bassan (*Morus bassanus*) est sur le point de débiter sur les thèmes des aires marines protégées, de l'impact des pêcheries, des fermes éoliennes offshore, de l'amélioration des protocoles de suivi des oiseaux, etc. Un programme Interreg sur la sterne de Dougall serait ainsi tout à fait adapté sur la côte atlantique mais aussi au niveau de la zone Caraïbes avec le programme Interreg IV concernant cette région.

La problématique du gardiennage

Les expériences de Bretagne Vivante, de la RSPB ou de Birdwatch Ireland montrent que le gardiennage est une action prioritaire à mener pour conserver les colonies de sternes. Ce gardiennage consiste à sensibiliser, informer au quotidien et ainsi empêcher les différentes catégories d'uti-

lisateurs de l'espace marin (plaisanciers, pêcheurs à pied, professionnels de la mer...) de déranger les oiseaux durant leur période de nidification. Les financements Natura 2000, élaborés sur des entrées concernant la gestion des habitats et non pas des espèces, ne peuvent pas actuellement mettre en œuvre cette action. En revanche, un plan national d'action pourrait intervenir sur cette mission primordiale, comme c'est par exemple déjà le cas au niveau du plan pour le balbuzard pêcheur où environ un tiers des financements sont dédiés à de la surveillance hors zone Natura 2000. De la même manière, dans les nouveaux critères d'attribution de la dotation des réserves naturelles d'État, le ministère de l'environnement a rendu prioritaires les missions de police et de gardiennage aux dépens de l'action d'éducation, de sensibilisation et de recherche. Un projet de réserve naturelle des îlots marins de Bretagne est en cours de montage et pourrait ainsi permettre à terme de perpétuer différentes actions dont le gardiennage. Toutefois, ce réseau d'îlots concernerait un nombre limité de sites et exclurait de nombreuses zones d'accueil potentielles pour la sterne de Dougall.

En baie de Morlaix, un projet de réserve naturelle nationale, qui comprendrait les îlots de la réserve ornithologique actuelle et des surfaces maritimes non délimitées pour le moment (herbiers, reposoirs à phoque, vasières...), est actuellement proposé aux élus de la Communauté de communes de Morlaix.

La structure porteuse de tels projets

Une évidence tient dans la difficulté de petites structures comme Bretagne Vivante à porter de lourds projets et le programme LIFE Dougall est à ce jour le plus gros projet que l'association ait jamais porté, non sans difficultés. En revanche, à partir du moment où des structures solides peuvent agir en tant que relais, un partenariat peut voir le jour pour coordonner les actions de terrain avec les plus petites structures, associatives la plupart du temps. Ainsi l'AAMP pourrait intervenir au niveau du montage et de la coordination d'un projet LIFE ou Interreg, avec l'aide du ministère en charge de l'environnement et du secrétariat à l'Outre-Mer, sans oublier les différents relais locaux dans les Antilles qu'il serait possible de mobiliser, comme l'ONCFS ou le Parc national de Guadeloupe qui sont des références en matière de gestion de la faune sauvage.

En ce qui concerne la coopération nationale à l'Outre-Mer, il existe des exemples de réussite tel l'IFRECOR (Initiative française sur les récifs coralliens) ou TEMEUM (Terres et mers ultramarines) qui apportent un soutien aux organismes gestionnaires des espaces naturels ultramarins.

Le soutien politique et financier

En ce qui concerne la mobilisation des moyens, le Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, l'Agence des aires marines protégées et la DIREN / DREAL Bretagne ont confirmé leur grande motivation à s'investir dans un projet d'une telle envergure.

Parmi les différents points abordés au cours de ce colloque, il apparaît qu'au moins deux projets pourraient être menés de front, de manière cohérente entre les milieux terrestres et le milieu marin, sur le thème des oiseaux marins, et donc de la sterne de Dougall :

- un projet général de désignation d'AMP mais aussi de protection des parties terrestres (plan national d'actions) avec mise en place d'une gestion cohérente à l'échelle nationale, communication, sensibilisation, etc. ;
- des projets plus ciblés sur les actions concrètes de gestion à l'échelle biogéographique où les problématiques concernant les colonies de reproduction ou les zones d'alimentation sont les mêmes (projets Interreg, LIFE ou autre sur les secteurs Caraïbes, Atlantique nord-est et Manche, Nouvelle-Calédonie).

Le défi pour la conservation de la sterne de Dougall réside maintenant dans la construction de ces projets avec l'aide de nos partenaires nationaux et internationaux. ■

Bertrand RIVOAL est directeur de Bretagne Vivante

bertrand.rivoal@bretagne-vivante.org

Laurent GERMAIN est chargé de mission à l'Agence des aires marines protégées
laurent.germain@aires-marines.fr

Valère MARSAUDON est chargé de mission à la DIREN / DREAL Bretagne
valere.marsaudon@developpement-durable.gouv.fr

Marie CAPOULADE est chargée de mission à Bretagne Vivante
marie.capoulade@bretagne-vivante.org